



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

Département Compétition
Pôle Sport Automobile
AD / FD
01 44 30 28 66

Paris, le 12 mars 2026

ASA CIRCUIT PAUL RICARD
2760, Route des Hauts du Camp
83330 LE CASTELLET

M. Le Président

OBJET : European Le Mans Series – 4 Hours of Le Castellet 2026 – PEA

DATES : 1 au 3 mai 2026

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 12 mars 2026

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

227

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :



- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation préfectorale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents, l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),
- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 8 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Florian DOUKHAN
Chargé de mission Circuit

Copie Ligue du Sport PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

^[1]Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).



ANNEXE 1 / APPENDIX 1

**2026 LIGIER EUROPEAN SERIES
LE CASTELLET HEAT (FRANCE) – 02-03/05/2026**

**RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE REGLEMENT SPORTIF
INFORMATION REQUIRED BY THE SPORTING REGULATIONS**

PARTIE A (cf. Article 2.2)

- 1. Nom et adresse de l'Autorité Sportive Nationale (ASN).**
Fédération Française du Sport Automobile
32, avenue de New York
75781 Paris cedex 15 - FRANCE
Tel: +33 01.44.30.24.00
Fax: +33 01.42.24.16.90
- 2. Nom et adresse de l'organisateur.**
Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org
- 3. Date et lieu de l'épreuve.**
01-02 mai 2026 au Circuit Paul Ricard - Le Castellet (France)
- 4. Début des vérifications**
Sportives : le jeudi 30 Avril à 13h00
Techniques : le jeudi 30 Avril à 14h00
- 5. Heure de départ des courses.**
Samedi 2 mai à 9h00 et 14h00.
- 6. Adresse, numéro de téléphone, fax et e-mail auxquels la correspondance peut être adressée.**
Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org
- 7. Détails sur le circuit.**
- Localisation :
Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tel: +33 494 983 666

PART A (cf. Article 2.2)

- 1. Name and address of the National Sporting Authority (ASN).**
Fédération Française du Sport Automobile
32, avenue de New York
75781 Paris cedex 15 - FRANCE
Tel: +33 01.44.30.24.00
Fax: +33 01.42.24.16.90
- 2. Name and address of the organiser.**
Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org
- 3. Date and place of the Event.**
1st – 2nd May 2026 - Circuit Paul Ricard - Le Castellet (France)
- 4. Start of checking**
Sporting checks on Thursday 30th April at 1pm
Scrutineering on Thursday 30th April at 2pm
- 5. Start time of races.**
Saturday 2nd May at 09:00am and 2:00pm.
- 6. Address and telephone, fax number and E-mail to which enquiries can be addressed.**
Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org
- 7. Details of the circuit.**
- Location:
Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tel: +33 494 983 666

Site Web: www.circuitpaulricard.com
Aéroports : Marignane et HYERES / TOULON
- Longueur d'un tour : 5,821 km
- Durée de la course : 1 heure
- Direction : dans le sens des aiguilles d'une montre
- Localisation de la sortie des stands par rapport à la Ligne : à droite.

8. Localisation précise sur le circuit.

- Bureau des Commissaires Sportifs : 1er étage du Pit Building
- Bureau du Directeur d'Epreuve : rez-de-chaussée du Pit Building
- Local des vérifications sportives : bureau organisation, au 1er étage du Pit Building
- Local des vérifications techniques, aire plane et pesées : paddock ELMS
- Parc Fermé : paddock LES
- Briefing des pilotes et teams managers : jeudi 1^{er} mai à 20h10 en salle de briefing
- Panneau d'affichage officiel virtuel - <http://ligiereuropeanseries.alkamelsystems.com/> - Tous les classements seront affichés dès que possible après la fin des séances d'essais ou de la course.
- Conférence de presse du vainqueur : salle de presse
- Centre presse : 1^{er} étage du Pit Building, à côté du podium
- Centre d'accréditation des médias : Welcome Center, entrée principale du circuit

9. Liste des trophées supplémentaires et récompenses spéciales (en plus de ceux prévus par le Règlement Sportif de la Série).

10. Noms des officiels de l'Epreuve, désignés par l'ASN.

- Commissaire Sportif : Arnaud Vercauteren
- Directeur de Course : Jean-Louis Sorci
- Directeur de Course adjoint :
- Secrétaire du meeting : Philippe Etienne
- Commissaire Technique National en Chef :
- Responsable Médical National : Olivier Baldesi

11. Autres points spécifiques

11.1 Horaires des séances (voir l'Article 1.4.1)

2 séances d'essais chronométrés seront organisées comme suit : 2 séances de 40 minutes

2 séances d'essais qualificatifs déterminant les grilles de départ auront lieu le Vendredi 1 mai et seront organisées comme suit :

- 1 session de 15 minutes de 17:55 à 18:10 déterminant la grille de départ de la course 1.
- 1 session de 15 minutes de 18:15 à 18:30 déterminant la grille de départ de la course 2.

Site Web: www.circuitpaulricard.com
Aéroports : Marignane et HYERES / TOULON
- Length of one lap: 5,821 km
- Race duration: 1 hour
- Direction: clockwise

- Location of pit exit in relation to Line: on the right-hand side.

8. Precise location at the circuit.

- Stewards' office: 1st floor of the Pit Building
- Race Director's office: ground floor of the Pit Building
- Sporting checks: Organisation office, 1st floor of the Pit Building
- Scrutineering, flat area and weighing: ELMS paddock
- Parc Fermé: LES paddock
- Drivers' and Team Managers' briefing: Thursday 1st May at 8:10pm in the briefing room
- Official virtual notice board - <http://ligiereuropeanseries.alkamelsystems.com/> - All classifications will be displayed as soon as possible after the end of the sessions or the race.
- Winner's press conference: Media Centre

- Press centre: 1st floor of the Pit Building, next to the podium
- Media accreditation centre: Welcome Centre, at the main gate of the circuit

9. List of any supplementary trophies and special awards (in addition to those specified in the Sporting Regulations of the Series).

10. The names of the following officials of the Event appointed by the ASN.

- Steward of the meeting : Arnaud Vercauteren
- Clerk of the Course: Jean-Louis Sorci
- Assistant Clerk of the Course:
- Secretary of the meeting: Philippe Etienne
- Chief National Scrutineer:
- Chief National Medical Officer: Olivier Baldesi

11. Any other specific item

11.1 Session times (see Article 1.4.1)

2 timed practice sessions will be organized as follows: 2 practices of 40 minutes

2 qualifying sessions determining the starting grids will be on Friday 1st May and will be organized as follows:

- 1 session of 15 min from 5:55pm to 6:10pm determining the starting grid of Race 1
- 5 minutes' break
- 1 session of 15 min from 6:15pm to 6:30pm determining the starting grid of Race 2

Séance	Durée	Début	Fin
Qualifications 1	15 min	17H55	18H10
Qualification 2	15 min	18H15	18H30

11.2 Warm-up

Aucun warm-up ne sera organisé.

11.3 Pole Position (voir l'Article 11.1.2)

La « Pole Position » se situe sur le côté gauche de la première ligne en accord avec l'homologation FIA du circuit.

11.4 Tour de formation (voir l'Article 11.2.6)

Le ou les tour(s) de formation débutera(ont) à 08h55 et 13h55.

12. La caution de réclamation fixée par la FFSA est de 700€.
13. La caution d'Appel fixée par la FFSA est de 3 300€
14. Le montant de la caution pour droit de révision est fixé par la FFSA est de 3 300€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles
Banque Populaire Rives de Paris
IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983
BIC CCBPFRPPMTG

15. Toutes les amendes doivent être payées à LMEM – Le Mans Endurance Management
BNP PARIBAS
Banking code: 30004
Counter code: 02408
Account number: 00011707628 key RIB 58
Code IBAN: FR76 3000 4024 0800 0117 0762 858
Swift code: BNPAFRPPXXX

16. L'événement a reçu l'autorisation de la FFSA n°

PARTIE B (Réservée à la Ligier European Series) - cf. Article 7.3.1

Directeur de course : Ronnie Andersen
Président Collège Sportif : Astrid Marechal
Commissaire Sportif International : Arthur Pelosi
Steward national : Arnaud Vercauteren
Secrétaire des Stewards : Arthur Pelosi
Délégué Technique : Antoine Crévenat, Christian Bruhnke & Lucien Monté de l'ACO
Commissaires techniques : Equipe technique de l'ACO
Commissaires en chef Pitlane : Sébastien Charreau et Alban Legarçon
Chronométrateur en chef : Filippo Salvadori - Alkamel
Déléguée presse : Elsa Nicolet
Vérifications administratives : Maxime Gaudin

Sessions	Length	Start	End
Qualifying 1	15 min	17H55	18H10
Qualifying 2	15 min	18H15	18H30

11.2 Warm-up

There is no warmup.

11.3 Pole Position (see Article 11.1.2)

The "Pole Position" is on the left-hand side of the front row according to circuit homologation by the FIA.

11.4 Formation Lap (see Article 11.2.6)

Formation lap(s) will start(s) at 8:55am and 1:55pm.

12. The protest fee set by the FFSA is 700€.
13. The national Appeal fee set by the FFSA is 3 300€
14. The right of review set by the FFSA is 3 300€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles
Banque Populaire Rives de Paris
IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983
BIC CCBPFRPPMTG

15. All fines must be paid to LMEM – Le Mans Endurance Management
BNP PARIBAS
Banking code: 30004
Counter code: 02408
Account number: 00011707628 key RIB 58
Code IBAN: FR76 3000 4024 0800 0117 0762 858
Swift code: BNPAFRPPXXX

16. The event will be held under FFSA Permit number n°

PART B (Reserved for the Ligier European Series) - cf. Article 7.3.1

Race Director: Ronnie Andersen
Chairman of the stewards: Astrid Marechal
First Member: Arthur Pelosi
National Steward: Arnaud Vercauteren
Steward Secretary: Arthur Pelosi
Technical Delegate: Antoine Crévenat, Christian Bruhnke & Lucien Monté from ACO
Scrutineers: dedicated scrutineer team from ACO
Chiefs Pitlane: Sébastien Charreau and Alban Legarçon from ACO
Chief timekeeper: Filippo Salvadori - Alkamel
Press delegate: Elsa Nicolet
Administrative Checks: Maxime Gaudin

PARTIE C - Programme détaillé de l'Epreuve

A envoyer à l'ASN avec l'Annexe 1 dûment complétée.

PARTIE E - Assurance (Cf. Article 2.3)

PART C - Detailed timetable of the Event

To be sent to the ASN together with the duly completed Appendix 1.

PART E - Insurance (cf. Article 2.3)



Ligue Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur

Le lundi 9 mars 2026 à Sainte Maxime.

VISA LIGUE SPORT AUTOMOBILE P.A.C.A

Monsieur le Président de l'ASA CIRCUIT PAUL RICARD

Nous vous prions de trouver, ci-dessous le numéro de visa de la Ligue PACA, pour votre épreuve :

E.L.M.S

VISA N°26 en date du 09/03/2026

Veillez prendre note, que ce numéro vous a été attribué, après accord ou correction des éventuelles annotations décrites ci-dessous :

MODIFICATIONS A APPORTER :

Accord favorable : OUI

Observation : RAS

Ce visa n'est en aucun cas un certificat de conformité avec la réglementation FFSA.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués.

L.S.A P.A.C.A